



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction départementale des territoires et de la mer
Service eau risques et nature**

Montpellier le

Affaire suivie par : Emilie PAULET
Téléphone : 04 34 46 62 31
Mél : emilie.paulet@herault.gouv.fr

PROCÈS VERBAL

CLE du SAGE des bassins versants de la lagune de Thau et de
l'étang d'Ingril

le 17 novembre 2022 à Sète

Élection du président

1. Présidence

En l'absence de président élu, la présidence de la commission est assurée par Madame la Sous-Préfète Madame Emmanuelle DARMON.

2. Votants

Madame Emmanuelle DARMON procède à l'appel et au recensement des pouvoirs enregistrés : 24 votants (20 présents + 4 pouvoirs) pourront exprimer leur voix.

Voir ci-joint le tableau des présents et pouvoirs reçus et validés en séance.

3. Candidatures

Madame Emmanuelle DARMON procède au recueil des candidatures :

- Monsieur Michel GARCIA

4. Vote

Il est procédé au vote à bulletins secrets.

Un assesseur (Madame Emilie PAULET) procède au dépouillement.

Résultat :

- 21 votes en faveur de Monsieur Michel GARCIA
- 3 votes blancs

5. Résultats

Monsieur Michel GARCIA est élu président de la CLE du SAGE Thau-Ingril

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Pour le préfet de l'Hérault
et par délégation
Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer

Matthieu GREGORY

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.